



Clermont-l'Hérault
Le 08 juin 2020

Hôtel de Ville
BP 1
34800 CLERMONT L'HÉRAULT
Tél. : 04 67 88 87 00
Fax : 04 67 96 30 34

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
LANGUEDOC-ROUSSILLON
18 RUE DES HOSPICES

34090 MONTPELLIER

N/REF.:
211-2020-UR-ST-BB

A l'attention de Monsieur POPY Simon

Monsieur,

J'ai bien reçu votre courrier concernant les parcelles **CR 12, 13 et 14** de la Commune. Le service Urbanisme s'était déjà rendu sur place pour constater l'état des parcelles suite à un appel d'un riverain. Il existe bien un permis de construire qui a été déposé mais cela ne concerne pas ces parcelles. Une construction en bois a été constatée sur la parcelle **CR 13** qui est située en zone **N** du PLU et donc inconstructible. La Commune a donc pris contact avec le propriétaire pour lui demander de procéder à l'enlèvement rapide de cette construction. Ce dernier s'est engagé à le faire. En cas de non-respect, l'infraction fera l'objet d'un procès-verbal d'infraction aux règles d'urbanisme. N'hésitez pas à nous faire part des infractions que vous pourriez constater.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Salvador RUIZ

